

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE — PREMIÈRE SESSION

Commission des transports et de l'environnement

PROCÈS-VERBAUX

Séances des 17, 18, 23, 25, 30 octobre,
1^{er}, 6, 7 et 8 novembre 2007

Consultations particulières et auditions publiques
portant sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable

Rapport déposé à l'Assemblée nationale

le 15 NOVEMBRE 2007

document de la session no 650

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MERCREDI 17 OCTOBRE 2007	1
ORGANISATION DES TRAVAUX	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
Vérificateur général du Québec / Commissaire au développement durable	2
Centre québécois de développement durable	3
DEUXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 18 OCTOBRE 2007	4
ORGANISATION DES TRAVAUX	5
AUDITIONS (SUITE)	5
Conseil patronal de l'environnement du Québec	5
Association québécoise pour l'évaluation d'impacts	5
Réseau québécois des groupes écologistes	6
ENVironnement JEUnesse (ENJEU)	6
Coalition québécoise contre les ateliers de misère	6
TROISIÈME SÉANCE, LE MARDI 23 OCTOBRE 2007	8
ORGANISATION DES TRAVAUX	9
AUDITIONS (SUITE)	9
Nature Québec	9
Chantier de l'économie sociale	9
QUATRIÈME SÉANCE, LE JEUDI 25 OCTOBRE 2007	10
ORGANISATION DES TRAVAUX	11
AUDITIONS (SUITE)	11
Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets	11
Chaire de responsabilité sociale et de développement durable	11

CINQUIÈME SÉANCE, LE MARDI 30 OCTOBRE 2007	12
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	13
AUDITIONS (SUITE)	13
Union des producteurs agricoles	13
Mouvement des Caisses Desjardins	14
Union paysanne	14
Centrale des syndicats du Québec (CSQ) / Écoles Brundtland.....	14
Barreau du Québec	14
Fédération québécoise des municipalités	15
SIXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 1 ^{ER} NOVEMBRE 2007.....	16
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	17
AUDITIONS (SUITE)	17
Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador.....	17
Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement.....	17
Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches.....	18
Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement.....	18
SEPTIÈME SÉANCE, LE MARDI 6 NOVEMBRE 2007.....	19
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	20
AUDITIONS (SUITE)	20
Table de concertation des Forums jeunesse régionaux	20
Union des municipalités du Québec.....	20
Ville de Montréal	21
Équiterre	21
Réseau québécois de villes et villages en santé.....	21
Vivre en ville	22
HUITIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 7 NOVEMBRE 2007	23
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	24
AUDITIONS (SUITE)	24
Fonds d'investissement en développement durable	24
Conseil québécois du commerce de détail	24

Grand Council of the Crees	24
NEUVIÈME SÉANCE, LE JEUDI 8 NOVEMBRE 2007	26
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	26
AUDITIONS (SUITE)	27
Fonds d'action québécois en développement durable.....	27
REMARQUES FINALES	27

ANNEXES

- I. Ordres du jour
- II. Liste des organismes qui ont été entendus
- III. Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus
- IV. Liste des documents déposés
- V. Séance de travail du 14 novembre 2007

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Première séance, le mercredi 17 octobre 2007

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable. (Ordre de l'Assemblée, le 16 octobre 2007, rétroactif le 2 octobre 2007)

Membres présents :

- M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission
- M. Domingue (Bellechasse), vice-président de la Commission

- Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé), ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- M. Bouchard (Vachon), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'environnement, en remplacement de M. Cousineau (Bertrand)
- M. Diamond (Marguerite-D'Youville), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement
- M. Ferland (Ungava)
- M. Gingras (Blainville)
- Mme Gonthier (Mégantic-Compton)
- M. Ouimet (Marquette)
- M. Reid (Orford)
- M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Du Vérificateur général du Québec / Commissaire au développement durable :

- M. Renaud Lachance, Vérificateur général du Québec
- M. Harvey L. Mead, Commissaire au développement durable

Du Centre québécois de développement durable :

- Mme Annie Brassard, coordonnatrice des services de gestion en développement durable
 - M. Réjean Villeneuve, chargé de projets spéciaux
 - M. Stéphan Tremblay, administrateur
-

La Commission se réunit à 16 h 06 sous la présidence de M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

M. le président rend une directive au sujet de la répartition du temps de parole.

Directive : M. le président indique que la personne ou l'organisme entendu aura 15 minutes pour présenter son mémoire. Ensuite, le reste du temps consacré à cette personne ou organisme sera réparti entre les trois groupes parlementaires en proportion du nombre de sièges qu'ils détiennent respectivement à l'Assemblée. M. le président rappelle qu'il s'agit donc de la même façon de faire que celle qui a été retenue depuis le début de la présente législature, tant à l'Assemblée qu'en commission, lors de débats limités dans le temps. Cela veut donc dire que le groupe parlementaire formant le gouvernement disposera de 17 minutes, l'opposition officielle de 15 minutes et le 2^e groupe d'opposition de 13 minutes.

Étant donné que les travaux ont été retardés d'une heure, il est convenu, pour la séance d'aujourd'hui, que le groupe parlementaire formant le gouvernement disposera de 12 minutes, l'opposition officielle de 10 minutes et le 2^e groupe d'opposition de 8 minutes. Il est également convenu que les travaux se termineront à 18 h 30.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé), M. Diamond (Marguerite-D'Youville) et M. Bouchard (Vachon) formulent des remarques préliminaires.

Avec la permission de M. le président, M. Bouchard (Vachon) dépose le document coté CTE-12 (annexe IV).

AUDITIONS

Vérificateur général du Québec / Commissaire au développement durable

À 16 h 47, la Commission entend le Vérificateur général du Québec et le Commissaire au développement durable.

MM. Lachance et Mead présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Centre québécois de développement durable

À 17 h 35, la Commission entend le Centre québécois de développement durable

Mme Brassard présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

À 18 h 21, la Commission ajourne ses travaux au jeudi 18 octobre 2007, à 9 h 30.

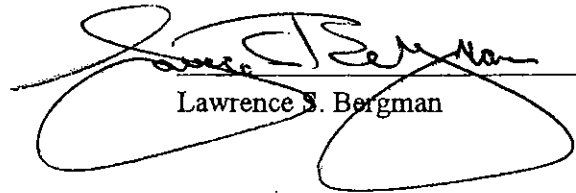
Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



François Arsenault

FA/sl



Lawrence S. Bergman

Québec, le 22 octobre 2007

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Deuxième séance, le jeudi 18 octobre 2007

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable. (Ordre de l'Assemblée, le 16 octobre 2007, rétroactif le 2 octobre 2007)

Membres présents :

- M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission
- M. Domingue (Bellechasse), vice-président de la Commission

- Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé), ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- M. Bouchard (Vachon), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'environnement
- M. Diamond (Marguerite-D'Youville), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement
- M. Ferland (Ungava)
- Mme Gonthier (Mégantic-Compton)
- M. Merlini (Chambly) en remplacement de M. Damphousse (Maskinongé)
- M. Ouimet (Marquette)
- M. Reid (Orford)
- M. Roy (Montmagny-L'Islet) en remplacement de M. Gingras (Blainville)
- M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Du Conseil patronal de l'environnement du Québec :

- M. Michael Cloghesy, président

De l'Association québécoise pour l'évaluation d'impacts :

- Mme Ginette Lajoie, présidente
- Mme Louise Fecteau, membre

Du Réseau québécois des groupes écologistes :

- Mme Gabrielle Pelletier, présidente
- Mme Priscilla Gareau, directrice générale

De ENvironnement JEUnesse (ENJEU) :

M. Dominique Boudreau, président

De la Coaliton québécoise contre les ateliers de misère :

Mme Marie-Noëlle Roy, coordonnatrice de la Coalition et chargée de projet au Centre international de solidarité ouvrière

Mme Priscilla Bittar, conseillère syndicale au Conseil central de Montréal-CSN

La Commission se réunit à 9 h 33 sous la présidence de M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

Conseil patronal de l'environnement du Québec

À 9 h 34, la Commission entend le Conseil patronal de l'environnement du Québec.

M. Cloghesy présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et le représentant de l'organisme.

Association québécoise pour l'évaluation d'impacts

À 10 h 36, la Commission entend l'Association québécoise pour l'évaluation d'impacts.

Mme Lajoie présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentantes de l'organisme.

À 11 h 33, la Commission reprend ses travaux après 6 minutes de suspension.

Réseau québécois des groupes écologistes

À 11 h 34, la Commission entend le Réseau québécois des groupes écologistes

Mmes Pelletier et Gareau présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentantes de l'organisme.

À 12 h 28, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 19, la Commission reprend ses travaux.

ENvironnement JEUnesse (ENJEU)

À 15 h 20, la Commission entend Environnement JEUnesse.

M. Boudreau présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et le représentant de l'organisme.

Coalition québécoise contre les ateliers de misère

À 16 h 16, la Commission entend la Coalition québécoise contre les ateliers de misère.

Mmes Roy et Bittar présentent le mémoire.

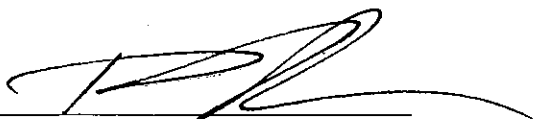
Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentantes de l'organisme.

Conformément à l'article 10 de la Loi concernant les partenariats en matière d'infrastructures de transport, M. le président dépose une entente conclue avec le ministère des transports concernant l'autoroute 25, lequel est coté CTE-13 (annexe IV).

À 17 h 15, la Commission ajourne ses travaux au mardi 23 octobre 2007, après les affaires courantes.

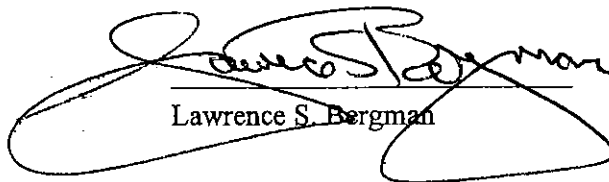
Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



François Arsenault

FA/sl



Lawrence S. Bergman

Québec, le 22 octobre 2007

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Troisième séance, le mardi 23 octobre 2007

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable. (Ordre de l'Assemblée, le 16 octobre 2007, rétroactif le 2 octobre 2007)

Membres présents :

- M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission
- M. Domingue (Bellechasse), vice-président de la Commission

- Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé), ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- M. Bouchard (Vachon), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'environnement
- M. Diamond (Marguerite-D'Youville), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement
- M. Dorion (Nicolet-Yamaska) en remplacement de M. Gingras (Blainville)
- M. Ferland (Ungava)
- Mme Gonthier (Mégantic-Compton)
- M. Ouimet (Marquette)
- M. Reid (Orford)
- M. Roy (Montmagny-L'Islet) en remplacement de M. Dampousse (Maskinongé)
- M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De Nature Québec :

- M. Michel Bélanger, président
- M. Christian Simard, directeur général

Du Chantier de l'économie sociale :

- M. Denis Mckinnon, administrateur
 - M. Charles Guindon, directeur du développement
 - Mme Jacinthe Sirois, présidente du collectif d'insertion du Québec
-

La Commission se réunit à 15 h 21 sous la présidence de M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I)

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

Nature Québec

À 15 h 22, la Commission entend Nature Québec.

MM. Bélanger et Simard présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Chantier de l'économie sociale

À 16 h 21, la Commission entend le Chantier de l'économie sociale.

MM. Mckinnon et Guindon présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

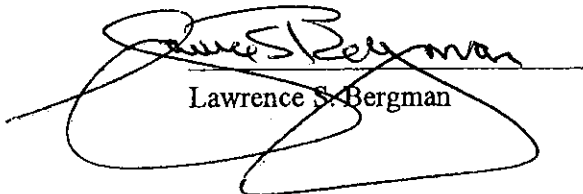
À 17 h 23, la Commission ajourne ses travaux au jeudi 25 octobre 2007, après les affaires courantes.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



François Arsenault



Lawrence S. Bergman

FA/sl

Québec, le 24 octobre 2007

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Quatrième séance, le jeudi 25 octobre 2007

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable. (Ordre de l'Assemblée, le 16 octobre 2007, rétroactif le 2 octobre 2007)

Membres présents :

- M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission
- M. Domingue (Bellechasse), vice-président de la Commission

- Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé), ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- M. Bouchard (Vachon), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'environnement
- M. Diamond (Marguerite-D'Youville), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement
- M. Dorion (Nicolet-Yamaska) en remplacement de M. Gingras (Blainville)
- Mme Gonthier (Mégantic-Compton)
- M. Ouimet (Marquette)
- M. Reid (Orford)
- M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets :

- M. Karel Ménard, directeur général
- M. Louis Charest, vice-président

De la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable :

- Mme Corinne Gendron, professeure au Département d'organisation et de gestion des ressources humaines et titulaire de la Chaire
 - Mme Annie Rochette, professeure au Département des sciences juridiques et membre de la Chaire
-

La Commission se réunit à 15 h 34 sous la présidence de M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I)

Mme la secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITIONS (suite)

Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

À 15 h 35, la Commission entend le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets.

M. Ménard présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Chaire de responsabilité sociale et de développement durable

À 16 h 41, la Commission entend la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable.

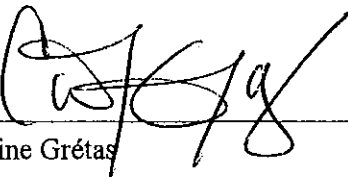
Mme Gendron présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentantes de l'organisme.

M. le président dépose le document coté CTE-14 (annexe IV).

À 17 h 38, la Commission ajourne ses travaux au mardi 30 octobre 2007, à 9 h 30.

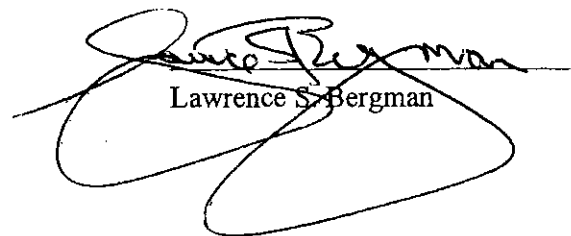
La secrétaire suppléante de la Commission,



Catherine Gréas

CG/sl

Le président de la Commission,



Lawrence S. Bergman

Québec, le 26 octobre 2007

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Cinquième séance, le mardi 30 octobre 2007

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable. (Ordre de l'Assemblée, le 16 octobre 2007, rétroactif le 2 octobre 2007)

Membres présents :

- M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission
- M. Domingue (Bellechasse), vice-président de la Commission

- Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé), ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- M. Bouchard (Vachon), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'environnement
- M. De Martin (Huntington) en remplacement de M. Damphousse (Maskinongé)
- M. Diamond (Marguerite-D'Youville), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement
- M. Ferland (Ungava)
- M. Francoeur (Portneuf) en remplacement de M. Gingras (Blainville)
- Mme Gonthier (Mégantic-Compton)
- M. Reid (Orford)
- M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De l'Union des producteurs agricoles :

- M. Laurent Pellerin, président

Du Mouvement des Caisses Desjardins :

- Mme Pauline D'Amboise, secrétaire générale
- M. Yvan-Pierre Grimard, conseiller, Relations gouvernementales

De l'Union paysanne :

- M. Maxime Laplante, président
- Mme Marthe Daigle, présidente du comité de citoyens RESPIRES de Sainte-Croix

De la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) / Écoles Brundtland :

- M. Réjean Parent, président de la CSQ
- M. Alain Pélissier, secrétaire-trésorier de la CSQ

Du Barreau du Québec :

- Me Marc Sauvé, directeur du service de recherche et législation
- Me Jean Piette, président du comité du Barreau en droit de l'environnement
- Me Michel Yergeau, membre du comité

De la Fédération québécoise des municipalités :

- M. Bernard Généreux, président
- M. Denis Bergeron, conseiller en recherche et politiques

Autre participante :

Mme Doyer (Matapédia)

La Commission se réunit à 9 h 34 sous la présidence de M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

Union des producteurs agricoles

À 9 h 36, la Commission entend l'Union des producteurs agricoles.

M. Pellerin présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et le représentant de l'organisme.

Mouvement des Caisses Desjardins

À 10 h 40, la Commission entend le Mouvement des Caisses Desjardins.

Mme D'Ambroise présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et la représentante de l'organisme.

Union paysanne

À 11 h 44, la Commission entend l'Union paysanne.

M. Laplante et Mme Daigle présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

À 12 h 30, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 18, la Commission reprend ses travaux.

Centrale des syndicats du Québec (CSQ) / Écoles Brundtland

À 15 h 20, la Commission entend la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) / Écoles Brundtland.

MM. Parent et Pélissier présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Barreau du Québec

À 16 h 21, la Commission entend le Barreau du Québec.

Me Sauvé, Me Piette et Me Yergeau présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Fédération québécoise des municipalités

À 17 h 20, la Commission entend la Fédération québécoise des municipalités.

M. Généreux présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La discussion se poursuit.

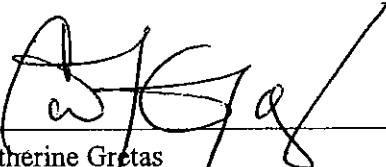
À la demande de M. le président, il est convenu de permettre à Mme Doyer (Matapédia) de prendre la parole.

La discussion se poursuit

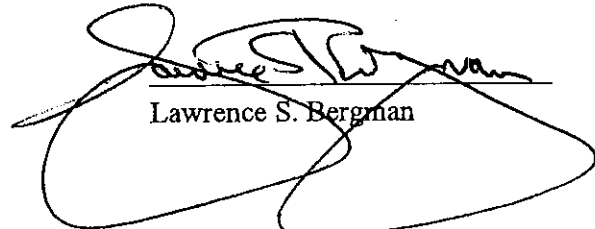
À 18 h 19, la Commission ajourne ses travaux au jeudi 1^{er} novembre à 9 h 30.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,



Catherine Grotas



Lawrence S. Bergman

CG/sl

Québec, le 31 octobre 2007

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Sixième séance, le jeudi 1^{er} novembre 2007

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable. (Ordre de l'Assemblée, le 16 octobre 2007, rétroactif le 2 octobre 2007)

Membres présents :

- M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission
- M. Domingue (Bellechasse), vice-président de la Commission

- Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé), ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- M. Bouchard (Vachon), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'environnement
- M. Diamond (Marguerite-D'Youville), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement
- M. Ferland (Ungava)
- Mme Gonthier (Mégantic-Compton)
- M. Lévesque (Lévis) en remplacement de M. Damphousse (Maskinongé)
- M. Ouimet (Marquette)
- M. Reid (Orford)
- M. Schneeberger (Drumond) en remplacement de M. Gingras (Blainville)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador :

- M. Ghislain Picard, Chef régional de l'Assemblée des Premières Nation du Québec et du Labrador
- M. Lucien Wabanonik, Grand Chef de la Nation Anishinabeg

De l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement :

- M. Robert Litzler, président

De la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches :

- M. Réal Laverdière, président, Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches
- M. Guy Lessard, président, Conseil régional de l'environnement de la Chaudière-Appalaches
- M. Cosmin Vasile, directeur général, Conseil régional de l'environnement de la Chaudière-Appalaches

M. Laurent Lampron, directeur général, Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches

Du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement :

M. Jacques Ruelland, président
M. Philippe Bourke, directeur général

Autre participant :

M. Wawanoloath (Abitibi-Est)

La Commission se réunit à 10 h 32 sous la présidence de M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador

À 10 h 33, la Commission entend l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador.

MM. Picard et Wabanonik présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Il est convenu de permettre à M. Wawanoloath (Abitibi-Est) de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M. le président dépose les documents cotés CTE-15 à CTE-17 (annexe IV).

Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement

À 11 h 38, la Commission entend l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement.

M. Litzler présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et le représentant de l'organisme.

À 12 h 30, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 53, la Commission reprend ses travaux.

Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches

À 15 h 54, la Commission entend la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches.

MM. Laverdière, Lessard et Vasile présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement

À 16 h 57, la Commission entend le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement.

MM. Ruelland et Bourke présentent le mémoire.

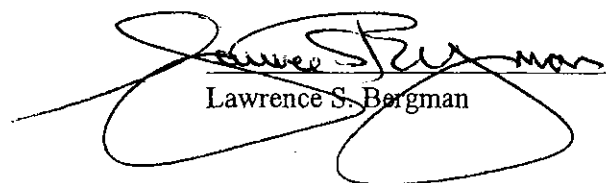
Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 55, la Commission ajourne ses travaux au mardi 6 novembre 2007, à 9 h 30.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,


Catherine Grétas


Lawrence S. Bergman

CG/sl

Québec, le 5 novembre 2007

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Septième séance, le mardi 6 novembre 2007

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable. (Ordre de l'Assemblée, le 16 octobre 2007, rétroactif le 2 octobre 2007)

Membres présents :

- M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission
- M. Domingue (Bellechasse), vice-président de la Commission

- Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé), ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- M. Beaupré (Joliette) en remplacement de M. Damphousse (Maskinongé)
- M. Bouchard (Vachon), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'environnement
- M. Diamond (Marguerite-D'Youville), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement
- M. Ferland (Ungava)
- M. Gingras (Blainville)
- Mme Gonthier (Mégantic-Compton)
- M. Ouimet (Marquette)
- M. Reid (Orford)
- M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux :

- M. Pierre-Luc Gravel, directeur général
- Mme France-Hélène Mercier, représentante du Forum jeunesse de la capitale nationale
- M. Pierre-Luc Bouchard, représentant du regroupement Action jeunesse 02 du Saguenay-Lac-St-Jean

De l'Union des municipalités du Québec :

- M. Robert Coulombe, 1^{er} vice-président et maire de Maniwaki
- M. Jean-Guy Breton, membre du conseil d'administration et maire de Lac-Etchemin

De la Ville de Montréal :

- M. Alan DeSousa, membre du comité exécutif
- Mme Danielle Lussier, chef d'équipe, Équipe de coordination, développement durable

De Équiterre :

- M. Sidney Ribaux, coordonnateur général

Du Réseau québécois de villes et villages en santé :

- M. Paul Sarrazin, maire de Sainte-Cécile-de-Milton, préfet de la MRC de la Haute-Yamaska et membre du conseil d'administration du Réseau
- M. Louis Poirier, coordonnateur

De Vivre en ville :

- M. Alexandre Turgeon, président

La Commission se réunit à 9 h 34 sous la présidence de M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITIONS (suite)

Table de concertation des Forums jeunesse régionaux

À 9 h 34, la Commission entend la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux.

M. Gravel, Mme Mercier et M. Bouchard présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Union des municipalités du Québec

À 10 h 37, la Commission entend l'Union des municipalités du Québec.

MM. Coulombe et Breton présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

M. Domingue (Bellechasse) remplace M. le président.

La discussion se poursuit.

M. Ferland (Ungava) invoque l'article 212 du règlement afin de donner très brèves explications sur le discours qu'il a prononcé.

La discussion se poursuit.

Ville de Montréal

À 11 h 39, la Commission entend la Ville de Montréal.

M. DeSousa présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

À 12 h 31, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 30, la Commission reprend ses travaux.

Équiterre

À 15 h 31, la Commission entend Équiterre.

M. Ribaux présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et le représentant de l'organisme.

Réseau québécois de villes et villages en santé

À 16 h 22, la Commission entend le Réseau québécois de villes et villages en santé.

MM. Sarrazin et Poirier présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Vivre en ville

M. Bergman (D'Arcy-McGee) reprend ses fonctions à la présidence.

À 17 h 08, la Commission entend Vivre en ville.


M. Turgeon présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et le représentant de l'organisme.

À 18 h 00, la Commission ajourne ses travaux au mercredi 7 novembre 2007, après les affaires courantes.

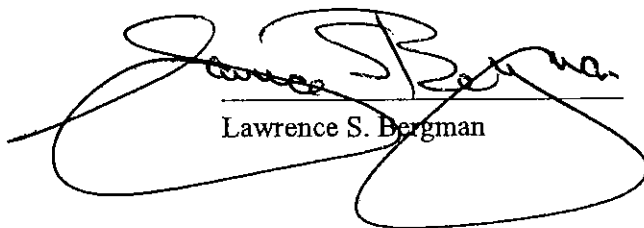
Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



François Arsenault

FA/sl



Lawrence S. Bergman

Québec, le 7 novembre 2007

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Huitième séance, le mercredi 7 novembre 2007

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable. (Ordre de l'Assemblée, le 16 octobre 2007, rétroactif le 2 octobre 2007)

Membres présents :

- M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission
- Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé), ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- M. Bouchard (Vachon), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'environnement
- M. Diamond (Marguerite-D'Youville), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement
- M. Ferland (Ungava)
- Mme Gonthier (Mégantic-Compton)
- Mme Lapointe (Groulx) en remplacement de M. Domingue (Bellechasse)
- M. Ouimet (Marquette)
- M. Reid (Orford)
- M. Schneeberger (Drummond) en remplacement de M. Dampousse (Maskinongé)
- M. Wawanoloath (Abitibi-Est) en remplacement de M. Deslières (Beauharnois)
- M. Roy (Montmagny-L'Islet) en remplacement de M. Gingras (Blainville)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Du Fonds d'investissement en développement durable :

Mme Andrée-Lise Méthot, fondatrice et associée principale

Du Conseil québécois du commerce de détail :

Me Gaston Lafleur, président-directeur général

Me Françoise Pâquet, directrice des relations gouvernementales

Du Grand Council of the Crees :

M. Romeo Saganash, director of Quebec Relations, Grand Council of the Crees/
Cree Regional Authority

La Commission se réunit à 15 h 36 sous la présidence de M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

Fonds d'investissement en développement durable

À 15 h 40, la Commission entend le Fonds d'investissement en développement durable.

Mme Méthot présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et la représentante de l'organisme.

Conseil québécois du commerce de détail

À 16 h 23, la Commission entend le Conseil québécois du commerce de détail.

Me Lafleur présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Grand Council of the Crees

À 17 h 10, la Commission entend le Grand Council of the Crees.

M. Saganash présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et le représentant de l'organisme.

À 17 h 59, la Commission ajourne ses travaux au jeudi 8 novembre 2007, à 9 h 30.

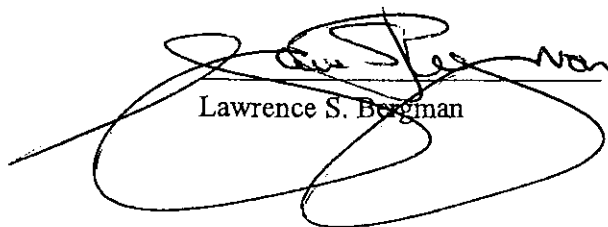
La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,



Catherine Gréas

CG/sl



Lawrence S. Bergman

Québec, le 8 novembre 2007

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Neuvième séance, le jeudi 8 novembre 2007

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable. (Ordre de l'Assemblée, le 16 octobre 2007, rétroactif le 2 octobre 2007)

Membres présents :

- M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission
- M. Domingue (Bellechasse), vice-président de la Commission

- Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé), ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- M. Bouchard (Vachon), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'environnement
- M. Diamond (Marguerite-D'Youville), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement
- M. Ferland (Ungava)
- M. Gingras (Blainville)
- Mme Gonthier (Mégantic-Compton)
- M. Reid (Orford)
- M. Roy (Montmagny-L'Islet) en remplacement de M. Damphousse (Maskinongé)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Du Fonds d'action québécois en développement durable :

- Mme Véronique Jampierre, directrice générale
- M. Nicolas Girard, responsable des communications et chargé de projet

La Commission se réunit à 9 h 34 sous la présidence de M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITIONS (suite)

Fonds d'action québécois en développement durable

À 9 h 35, la Commission entend le Fonds d'action québécois en développement durable.

Mme Jampierre présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

M. le président dépose les mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe III).

M. le président donne les résultats préliminaires de la consultation en ligne.

REMARQUES FINALES

M. Bouchard (Vachon) formule des remarques finales.

M. Bouchard (Vachon) demande que la Commission se réunisse en séance de travail, en vertu de l'article 176 du règlement, pour déterminer les observations, les recommandations et les conclusions.

M. le président indique qu'il prend note de la demande du député et qu'il convoquera la Commission à cet effet.

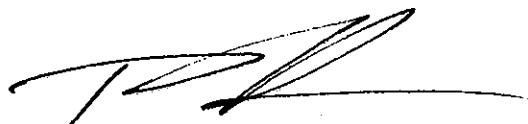
M. Diamond (Marguerite-D'Youville) et Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé) formulent des remarques finales.

Avec la permission de M. le président, Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé) dépose les documents cotés CTE-18 à CTE-20 (annexe IV).

À 11 h 27, la Commission ajourne ses travaux sine die.

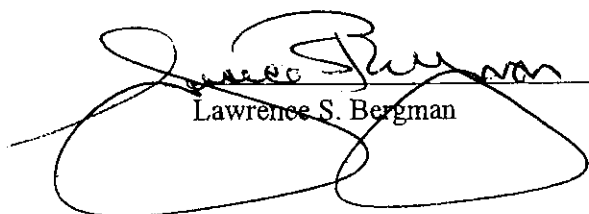
Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



François Arsenault

FA/sl



Lawrence S. Bergman

Québec, le 8 novembre 2007

ANNEXE I

Ordres du jour



COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet
de Stratégie gouvernementale de développement durable

Le mercredi 17 octobre 2007

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

*Après les affaires
courantes vers*

- 15 h 00 REMARQUES PRÉLIMINAIRES DU GROUPE PARLEMENTAIRE
FORMANT LE GOUVERNEMENT
- 15 h 20 REMARQUES PRÉLIMINAIRES DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
- 15 h 40 REMARQUES PRÉLIMINAIRES DU 2^e GROUPE D'OPPOSITION
- 16 h 00 VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC / COMMISSAIRE AU
DÉVELOPPEMENT DURABLE
- Représenté par : M. Renaud Lachance, vérificateur général du Québec
 M. Harvey L. Mead, commissaire au développement
 durable
 M. Serge Giguère, directeur principal
 M. Guy Laflamme, chargé de projets
- 17 h 00 CENTRE QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- Représenté par : M. Stéphan Tremblay, administrateur
 Mme Annie Brassard, coordonnatrice des services de
 gestion en développement durable
 M. Réjean Villeneuve, chargé de projets spéciaux
- 18 h 00 *Ajournement*

FA/sl

Québec, le 15 octobre 2007



COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet
de Stratégie gouvernementale de développement durable

Le jeudi 18 octobre 2007

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

- 9 h 30 CONSEIL PATRONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (004M)
Représenté par : M. Michael Cloghesy, président
- 10 h 30 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'ÉVALUATION D'IMPACTS (001M)
Représentée par : Mme Ginette Lajoie, présidente
 M. Éric Giroux, vice-président
 M. Pierre Lundahl, membre du conseil d'administration
 Me Franklin Gertler, membre du conseil d'administration
 Mme Louise Fecteau, membre
- 11 h 30 RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES GROUPES ÉCOLOGISTES
Représenté par : Mme Gabrielle Pelletier, présidente
 Mme Priscilla Gareau, directrice générale
- 12 h 30 *Suspension*

*Après les affaires
courantes vers*

15 h 00

ENVIRONNEMENT JEUNESSE (ENJEU)

Représenté par : M. Dominique Boudreau, président

16 h 00

COALITION QUÉBÉCOISE CONTRE LES ATELIERS DE MISÈRE

Représentée par : Mme Marie-Noëlle Roy, coordonnatrice de la Coalition et
chargée de projet au Centre international de solidarité
ouvrière
Mme Priscilla Bittar, conseillère syndicale au Conseil
central de Montréal-CSN

17 h 00

Ajournement

FA/sl

Québec, le 17 octobre 2007



COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet
de Stratégie gouvernementale de développement durable

Le mardi 23 octobre 2007

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

*Après les affaires
courantes vers*

15 h 00

NATURE QUÉBEC (009M)

Représenté par : M. Michel Bélanger, président
M. Christian Simard, directeur général

16 h 00

CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Représenté par : M. Denis Mckinnon, administrateur
M. Charles Guindon, directeur du développement
Mme Jacinthe Sirois, présidente du collectif d'insertion
du Québec

17 h 00

Ajournement

FA/sl

Québec, le 23 octobre 2007



COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet
de Stratégie gouvernementale de développement durable

Le jeudi 25 octobre 2007

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

*Après les affaires
courantes vers*

15 h 00

CHAIRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE (013M)

Représentée par : Mme Corinne Gendron, professeure au Département
d'organisation et de gestion des ressources humaines
et titulaire de la Chaire
Mme Annie Rochette, professeure au Département des
sciences juridiques et membre de la Chaire
M. François Décary-Gilard, candidat à la maîtrise en
sciences de l'environnement et assistant de recherche
de la Chaire
Mme Manal El Abboubi, doctorante invitée
Mme Chantal Hervieux, candidate au doctorat en
administration et assistante de recherche de la Chaire

16 h 00

FRONT COMMUN QUÉBÉCOIS POUR UNE GESTION ÉCOLOGIQUE DES
DÉCHETS (014M)

Représenté par : M. Karel Ménard, directeur général

17 h 00

Ajournement

FA/sl

Québec, le 24 octobre 2007

*Après les affaires
courantes vers*

15 h 00

CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC (CSQ) / ÉCOLES
BRUNDTLAND (018M)

Représentées par : M. Réjean Parent, président de la CSQ
M. Alain Pélissier, secrétaire-trésorier de la CSQ

16 h 00

BARREAU DU QUÉBEC (015M)

Représenté par : Me Jean Piette, président du comité du Barreau en droit
de l'environnement
Me Michel Yergeau, membre du comité
Me Marc Sauvé, directeur du service de recherche et
législation

17 h 00

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (016M)

Représentée par : M. Bernard Généreux, président
M. Denis Bergeron, conseiller en recherche et politiques

18h 00

Ajournement

FA/sl

Québec, le 30 octobre 2007

*Après les affaires
courantes vers*

15 h 00 CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CHAUDIÈRE-
APPALACHES

Représentée par : M. Réal Laverdière, président, Conférence régionale
des élus de la Chaudière-Appalaches

 M. Guy Lessard, président, Conseil régional de
l'environnement de la Chaudière-Appalaches

 M. Cosmin Vasile, directeur général, Conseil régional
de l'environnement de la Chaudière-Appalaches

16 h 00 REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE
L'ENVIRONNEMENT

Représenté par : M. Jacques Ruelland, président

 M. Philippe Bourke, directeur général

17 h 00 *Ajournement*

FA/sl

Québec, le 1^{er} novembre 2007



COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet de stratégie
gouvernementale de développement durable

Le mardi 6 novembre 2007

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

9 h 30 TABLE DE CONCERTATION DES FORUMS JEUNESSE RÉGIONAUX

Représentée par : M. Pierre-Luc Gravel, directeur général

10 h 30 UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Représentée par : M. Robert Coulombe, 1^{er} vice-président et maire de
Maniwaki

M. Jean-Guy Breton, membre du conseil
d'administration et maire de Lac-Etchemin

Mme Marieke Cloutier, conseillère aux politiques

11 h 30 VILLE DE MONTRÉAL

Représentée par : M. Alan DeSousa, membre du comité exécutif

Mme Danielle Lussier, chef d'équipe, Équipe de
coordination, développement durable

12 h 30 *Suspension*

*Après les affaires
courantes vers*

15 h 00 ÉQUITERRE

Représentée par : M. Sidney Ribaux, coordonnateur général

16 h 00 RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

Représenté par : M. Paul Sarrazin, maire de Sainte-Cécile-de-Milton,
préfet de la MRC de la Haute-Yamaska et membre
du conseil d'administration du Réseau

M. Louis Poirier, coordonnateur

17 h 00 VIVRE EN VILLE

Représenté par : M. Christian Savard, directeur général

18h 00 *Ajournement*

FA/sl

Québec, le 5 novembre 2007



COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet de stratégie
gouvernementale de développement durable

Le mercredi 7 novembre 2007

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

*Après les affaires
courantes vers*

15 h 00 FONDS D'INVESTISSEMENT EN DÉVELOPPEMENT DURABLE (032M)

Représenté par : Mme Andrée-Lise Méthot, fondatrice et associée principale

16 h 00 CONSEIL QUÉBÉCOIS DU COMMERCE DE DÉTAIL (027M)

Représenté par : Me Gaston Lafleur, président-directeur général
Me Françoise Pâquet, directrice des relations
gouvernementales

17 h 00 GRAND COUNCIL OF THE CREES (029M)

Représenté par : M. Romeo Saganash, director of Quebec Relations,
Grand Council of the Crees/Cree Regional Authority

18 h 00 *Ajournement*

FA/sl

Québec, le 7 novembre 2007



COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet
de Stratégie gouvernementale de développement durable

Le jeudi 8 novembre 2007

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

9 h 30 FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Représenté par : M. Joël Lebossé, président

Mme Véronique Jampierre, directrice générale

10 h 30 REMARQUES FINALES

11 h 30 *Ajournement*

FA/sl

Québec, le 7 novembre 2007

ANNEXE II

Liste des organismes qui ont été entendus

Liste des organismes qui ont été entendus

Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement	023M
Association québécoise pour l'évaluation d'impacts	001M
Barreau du Québec	015M
Centrale des syndicats du Québec (CSQ) - Établissements verts Brundtland	018M
Centre québécois de développement durable	002MA
Chaire de responsabilité sociale et de développement durable	013M
Chantier de l'économie sociale	011M
Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM)	005M
Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches	024M
Conseil patronal de l'environnement du Québec	004M
Conseil québécois du commerce de détail	027M
ENvironnement JEUnesse (ENJEU)	006M
Équiterre	030M
Fédération Québécoise des municipalités	016M
Fonds d'action québécois en développement durable	034M
Fonds d'investissement en développement durable	032M
Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets	014M
Grand Council of the Crees	029M
Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador	022M
Mouvement des Caisses Desjardins du Québec	017M
Nature Québec (UQCN)	009MAB
Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement	021M
Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)	007M

Réseau québécois des villes et villages en santé	031M
Table de concertation des Forums jeunesse régionaux	028M
Union des municipalités du Québec	025M
Union des producteurs agricoles	019M
Union paysanne	012M
Vérificateur général du Québec / Commissaire au développement durable	003M
Ville de Montréal	020M
Vivre en ville	026M

ANNEXE III

Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Association des propriétaires d'autobus du Québec	010M
Association du Camionnage du Québec	008M
Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec	033M

ANNEXE IV

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

- Bouchard, Camil. [Lettre adressée à Mme Line Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, concernant le processus de l'évaluation des risques de Rabaska]. 6 octobre 2007. 1f. Déposé le 17 octobre 2007. CTE-12
- Ministère des Transports; Concession A25 S.E.C. [Entente de partenariat public privé pour la conception, la construction, le financement, l'exploitation et l'entretien d'une portion du parachèvement de l'autoroute 25]. Non daté. Non paginé. Déposé le 18 octobre 2007. CTE-13
- Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets. *Les modes de perception de fonds afin de financer la future politique de gestion des matières résiduelles au Québec*. 1997. 7 p. Déposé le 25 octobre 2007. CTE-14
- Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador. *Position de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador sur la question énergétique au Québec*. 11 janvier 2005. 13 p. Déposé le 1^{er} novembre 2007. CTE-15
- Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador. [Mémoire de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador sur le projet de loi 122 présenté à la Commission de l'économie et du travail]. 17 novembre 2005. 10 p. Déposé le 1^{er} novembre 2007. CTE-16
- Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador. *Relations harmonieuses et cogestion de la décision : Le défi du Conseil conjoint des élus*. Non daté. 2 p. Déposé le 1^{er} novembre 2007. CTE-17
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation au développement durable - Ébauche. Juin 2007. 22 p. Déposé le 8 novembre 2007. CTE-18
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. *Guide pour la prise en compte des principes de développement durable - Version pilote*. Juin 2007. 38 p. Déposé le 8 novembre 2007. CTE-19
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. *Guide pour l'élaboration d'un plan d'action de développement durable - Version pilote*. Février 2007. 34 p. Déposé le 8 novembre 2007. CTE-20

ANNEXE V

Séance de travail du 14 novembre 2007



TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des transports et de l'environnement

PROCÈS-VERBAL

Séance de travail du 14 novembre 2007

Déterminer les observations, les recommandations et les conclusions de la Commission à la suite des consultations particulières et auditions publiques tenues les 17, 18, 23, 25, 30 octobre, 1^{er}, 6, 7 et 8 novembre 2007, portant sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Séance de travail du mercredi 14 novembre 2007

Objet: Déterminer les observations, les recommandations et les conclusions de la Commission à la suite des consultations particulières et auditions publiques tenues les 17, 18, 23, 25, 30 octobre, 1^{er}, 6, 7 et 8 novembre 2007, portant sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable. (Ordre de l'Assemblée, le 16 octobre 2007, rétroactif le 2 octobre 2007)

Membres présents :

- M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission
- M. Domingue (Bellechasse), vice-président de la Commission

- Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé), ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- M. Bouchard (Vachon), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'environnement
- M. Damphousse (Maskinongé)
- M. Deslières (Beauharnois)
- M. Diamond (Marguerite-D'Youville), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement
- M. Ferland (Ungava)
- Mme Gonthier (Mégantic-Compton)
- M. Ouimet (Marquette)
- M. Reid (Orford)
- M. Roy (Montmagny-L'Islet) en remplacement de M. Gingras (Blainville)
- M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

La Commission se réunit à 16 h 01, sous la présidence de M. Bergman (D'Arcy-McGee), président de la Commission.

M. le secrétaire annonce le remplacement.

Il est convenu de permettre au personnel du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et aux attachés politiques des membres de la Commission d'assister à la séance.

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

M. le président donne lecture de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

L'ordre du jour est adopté.

2. Déterminer les observations, les recommandations et les conclusions de la Commission à la suite des consultations particulières et auditions publiques tenues les 17, 18, 23, 25, 30 octobre, 1^{er}, 6, 7 et 8 novembre 2007, portant sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable.

Une discussion s'engage sur les observations, les recommandations et les conclusions que pourraient adopter la Commission ainsi que sur les suites à donner au projet de Stratégie gouvernementale de développement durable.

M. Bergman (D'Arcy-McGee) propose la motion suivante :

«Que les remarques finales formulées par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à la fin des auditions publiques portant sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable soient considérées comme étant une recommandation de la Commission» (annexe III).

Après débat, la motion est adoptée.

M. Bouchard (Vachon) propose la motion suivante :

«Qu'il soit précisé explicitement que la stratégie s'adresse à toute la société québécoise et que, par ailleurs, les ministères et organismes gouvernementaux et paragouvernementaux (l'Administration publique) soient interpellés au premier chef.»

Après débat, la motion est adoptée.

M. Bouchard (Vachon) propose la motion suivante :

«Que la Stratégie de développement durable s'adressant à toute la société, elle fasse état des objectifs nationaux à court, moyen et long terme associés aux orientations prioritaires retenues. Ces objectifs nationaux reposent sur un état de situation (diagnostic) connu et diffusé et visent une ou des cibles explicitement exprimées. Ils sont mesurables et leurs indicateurs sont connus.»

Après débat, la motion est adoptée.

M. Bouchard (Vachon) propose la motion suivante :

«Que l'éducation au développement durable soit davantage accessible aux enfants et aux jeunes du primaire et du secondaire du Québec; et que la Stratégie gouvernementale de développement durable reconnaisse la contribution du Réseau des établissements Verts Bruntland.»

Après débat, la motion est adoptée.

M. Diamond (Marguerite-D'Youville) propose la motion suivante :

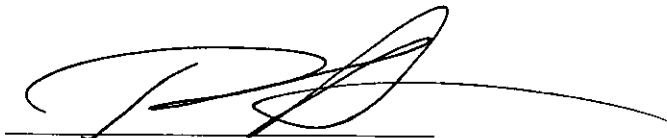
«Que la Stratégie gouvernementale de développement durable soit bonifiée par des mesures beaucoup plus concrètes applicables à l'ensemble des organismes et ministères.»

Après débat, la motion est adoptée.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de 18 heures.

À 18 h 09, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

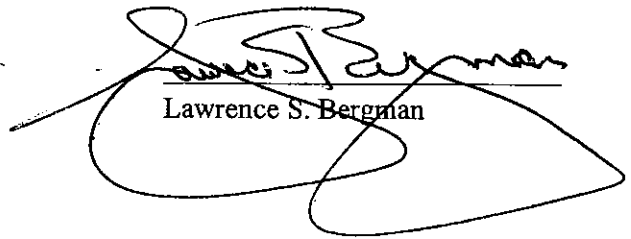


François Arsenault

FA/sl

Québec, le 14 novembre 2007

Le président de la Commission,



Lawrence S. Bergman

ANNEXE I

Ordre du jour



TRENTE - HUITIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

Commission des transports et de l'environnement

SÉANCE DE TRAVAIL

Le mercredi 14 novembre 2007

Salle des Premiers-Ministres (1.38) de l'édifice Pamphile-Le May

Après les affaires courantes, jusqu'à 18 heures

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Déterminer les observations, les recommandations et les conclusions de la Commission à la suite des consultations particulières et auditions publiques tenues les 17, 18, 23, 25, 30 octobre, 1^{er}, 6, 7 et 8 novembre 2007, portant sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable
3. Varia

Québec, le 8 novembre 2007

ANNEXE II

Observations, recommandations et conclusions
adoptées par la Commission

Observations, recommandations et conclusions

Recommandation 1 :

Que les remarques finales formulées par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à la fin des auditions publiques portant sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable soient considérées comme étant une recommandation de la Commission.

Recommandation 2 :

Qu'il soit précisé explicitement que la stratégie s'adresse à toute la société québécoise et que, par ailleurs, les ministères et organismes gouvernementaux et paragouvernementaux (l'Administration publique) soient interpellés au premier chef.

Recommandation 3 :

Que la Stratégie de développement durable s'adressant à toute la société, elle fasse état des objectifs nationaux à court, moyen et long terme associés aux orientations prioritaires retenues. Ces objectifs nationaux reposent sur un état de situation (diagnostic) connu et diffusé et visent une ou des cibles explicitement exprimées. Ils sont mesurables et leurs indicateurs sont connus.

Recommandation 4 :

Que l'éducation au développement durable soit davantage accessible aux enfants et aux jeunes du primaire et du secondaire du Québec; et que la Stratégie gouvernementale de développement durable reconnaisse la contribution du Réseau des établissements Verts Bruntland.

Recommandation 5 :

Que la Stratégie gouvernementale de développement durable soit bonifiée par des mesures beaucoup plus concrètes applicables à l'ensemble des organismes et ministères.

ANNEXE III

Remarques finales formulées par la ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs à la fin des auditions publiques
(faisant l'objet de la recommandation 1)

Commission des transports et de l'environnement

Le jeudi 8 novembre 2007, 11 h 00
(non révisé)

Mme Beauchamp: Merci, M. le Président. À mon tour de vous remercier pour ces travaux qui effectivement ont été très, très constructifs. Compte tenu du fait qu'on devra se revoir la semaine prochaine, vous devez entendre mes propos dans un contexte où ils peuvent être rediscutés, en fait les voir comme une forme de proposition de base de discussions qui vont se poursuivre donc en séance de travail mercredi prochain.

Donc, je voulais juste vous rappeler que nous avons entendu 31 organismes qui, je pense, la première chose qu'il faut souligner, nous encouragent à poursuivre la démarche. Pendant nos neuf jours de consultation, on a entendu des propos très variés sur la question de la portée de la loi, de ses propres concepts, là, de définition que comporte la loi, les actions à entreprendre, notre capacité de mesurer les progrès, la stratégie elle-même, son envergure, ses priorités, les problématiques de mise en oeuvre. Puis, je veux aussi souligner la contribution de la consultation en ligne. Donc, juste vous dire que, nous, l'équipe en prend connaissance et en tient compte. Les gens ont jusqu'au 12 novembre pour nous faire parvenir leurs commentaires mais peut-être vous donner un exemple. Il y a un ancien sous-ministre fédéral qui a attiré notre attention sur le risque que l'appui initial s'effrite lorsque les intervenants se rendent compte...

Mme Beauchamp: ...les gens ont jusqu'au 12 novembre pour nous faire parvenir leurs commentaires. Mais peut-être vous donner un exemple: il y a un ancien sous-ministre fédéral qui a attiré notre attention sur le risque que l'appui initial s'effrite, lorsque les intervenants se rendent compte que la stratégie exige des changements de comportement majeurs. Donc, ce qui se vit dans la population, ça peut se vivre dans l'appareil de l'État aussi.

Je voudrais aussi d'entrée de jeu vous rappeler quelques éléments de la loi, tu sais, qui nous gouverne en ce moment. Je veux juste vous rappeler que la loi fait l'objet d'une révision... doit faire l'objet d'un bilan. En elle-même, la loi doit faire l'objet d'un bilan. Quand vous parlez de: Est-ce qu'il faut la réviser, disons-nous que de toute façon les parlementaires vont devoir faire un bilan en 2013. Je voulais juste vous l'indiquer là. Donc, elle aura le temps d'être testée en fait, puis devra faire l'objet d'une révision.

Mais la loi dit ceci, ce dont on doit tenir compte: La loi rend imputable chaque entité de l'administration – donc, la rédaction de la stratégie doit satisfaire ces obligations, c'est chaque entité qui est responsable. La loi demande que l'action gouvernementale en développement durable prenne appui sur une stratégie, une seule pour tous. Cette stratégie doit permettre donc à chacun des ministères et des organismes de retrouver le fil conducteur. Et la stratégie, par contre elle a été rédigée dans le souci d'être sans ambiguïté pour les 150 entités administratives. C'est avec les plans d'action que prendra vraiment forme la démarche ensuite de développement durable.

Moi, je vous indique jusqu'à maintenant un peu la direction de la révision, là, qu'on pourrait entreprendre de la stratégie pour en venir à son dépôt formel à l'Assemblée nationale au mois de décembre. Peut-être, premièrement un premier bloc, là, de commentaires qu'on a eus, c'est sur la question des bilans, des états de situation, du diagnostic. Donc, il y a un certain nombre d'organismes qui nous ont fait part de leurs préoccupations quant à cela.

Vous vous rappellerez peut-être que la démarche de développement durable, elle a été alimentée déjà dans le passé de toute une série d'analyses, de bilans, d'états de situation, des rapports publiés. Certains même ont été déposés aux Nations unies dans le cadre des travaux du suivi de la Conférence de Rio sur le développement durable, là, de 1992. Ce que je vous propose, c'est que la stratégie fasse référence à ces bilans que nous rendrons disponibles. Le lecteur pourra ainsi saisir le fil conducteur qui a permis d'élaborer les problématiques de chacune des orientations proposées.

Ensuite, il y a eu des commentaires beaucoup sur la vision et la portée trop large, selon certains, de la stratégie. Vous vous souviendrez peut-être, par exemple le Conseil patronal de l'environnement qui avait spécifiquement requis de recentrer la vision sur le rôle de l'administration publique. À l'inverse, d'autres sont venus nous dire, comme la Coalition québécoise contre les ateliers de misère, sont venus plaider pour une intervention encore plus large de l'État pour assurer que les autres acteurs sociaux contribuent concrètement aux actions de développement durable.

Moi, je persiste à croire qu'une vision en matière de développement durable doit être porteuse de changements à tous les niveaux. L'État est certes le premier interpellé par la loi qui vise à instaurer un nouveau cadre de gestion mais je crois, et je vous l'ai déjà dit, je crois que nous sommes devant une obligation que cette stratégie soit un projet de société.

Mais par ailleurs, je pense que nous devons ajuster le texte afin d'y inscrire le leadership d'animation et d'action de l'État pour l'atteinte de sa participation dans ce projet de société. Donc, je crois que la vision doit conserver un caractère qui va au-delà du rôle centré uniquement sur l'appareil, l'administration publique. D'ailleurs, les mesures prévues à la loi concourent plus particulièrement à réaliser le virage nécessaire au sein de la société face aux modes de développement qu'on dit non viables. Donc, garder la forme large de projet de société, mais y inscrire de façon plus tangible la part du gouvernement du Québec dans ce projet de société. Ensuite, je trouve qu'on a beaucoup entendu de commentaires sur la notion de «priorité» et de «cohérence». Certains donc ont souligné que la stratégie était trop ambitieuse, qu'elle couvrirait toutes les réalités de la société, qu'il y avait trop d'objectifs, qu'il était difficile, comme nous l'a dit par exemple le Barreau du Québec, de voir la stratégie dans la stratégie.

D'autres ont mentionné que les objectifs étaient insuffisamment qualifiés par rapport aux résultats à atteindre. Quelques-uns ont suggéré de préciser les indicateurs et les cibles pour mieux qualifier les objectifs.

Par contre, certains aussi nous ont dit, nous ont alertés au piège de vouloir tout mesurer et d'y perdre beaucoup d'énergie et de ressources.

L'analyse des mémoires et des échanges montre une grande ambivalence, je dirais, entre ceux qui tiennent à plusieurs objectifs et d'autres qui souhaiteraient que la stratégie n'en retienne que quelques-uns.

La Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches nous a demandé de ne pas remettre en cause l'ampleur de la stratégie, tout en plaidant pour une mise en oeuvre qui doit permettre d'y aller progressivement en modulant l'action. Vous vous souvenez, plusieurs nous ont parlé des petits pas.

Une constance se dégage de la diversité des commentaires, c'est une certaine forme de priorisation. Vous y avez fait référence...

Mme Beauchamp: ...tout en plaidant pour une mise en oeuvre qui doit permettre d'y aller progressivement en modulant l'action. Vous vous souvenez, plusieurs nous ont parlé des petits pas. Une constance se dégage de la diversité des commentaires, c'est une certaine forme de priorisation, vous y avez fait référence aussi, pour concentrer nos efforts de façon particulière sur certaines problématiques ne serait-ce que pour en faciliter l'analyse des résultats durables comme le soulignait en fait le Commissaire au Développement durable.

Donc, je veux juste être précise. Au moment où on parle, il n'est pas de mon intention d'écarter quelques orientations ou objectifs du projet qui est devant nous. Pour moi, c'est un projet de société. Mais nous avons une capacité et une volonté d'associer à la démarche... Nous avons cette volonté d'associer à la démarche tous les ministères et organismes visés même si leurs missions et leurs mandats sont très diversifiés. Mais, malgré tout, malgré cette affirmation, nous sommes devant un projet de société, je crois qu'il est nécessaire pour nous de prioriser quelques orientations puis je vais vous faire quelques propositions.

Je veux juste parler rapidement de la notion de cohérence. On a souvent dit ou parlé du défi de la cohérence d'un grand nombre d'objectifs dans la production de 150 rapports, 150 plans d'action. L'exercice de cohérence est important puis doit être réaffirmé dans notre stratégie puis, pour moi, cette cohérence doit se réaliser à tous les niveaux, là, entre la loi et la stratégie, entre la stratégie et les plans d'action, entre les plans d'action et les résultats escomptés et qui seront mesurés par différents mécanismes. Pour répondre à cette préoccupation au niveau des priorités et au niveau de la cohérence, je vous propose en fait la démarche suivante de révision.

Je vous propose que nous parlions de certaines orientations stratégiques qui soient désignées comme des orientations prioritaires. Une orientation prioritaire mettra à contribution un plus grand nombre d'acteurs gouvernementaux à l'égard d'un objectif qui serait ciblé ou encore par rapport à certaines actions qui seraient désignées comme étant des activités, des actions incontournables. Le but visé est d'assurer que tous contribueront concrètement à l'atteinte de certains objectifs pour lesquels des résultats précis et mesurables sont requis. La mise en oeuvre de ces activités incontournables découlant d'une orientation prioritaire cherchera donc à satisfaire des critères de cohérence de l'action d'un grand nombre d'intervenants. Parmi les orientations

stratégiques, qui seraient déclarées prioritaires, les trois suivantes semblent s'imposer à l'écoute de ceux qui sont passés devant nous. Selon, moi, c'est:

1° informer, sensibiliser, éduquer et innover;

2° produire et consommer de façon responsable; et

3° la question de l'aménagement et du développement du territoire de façon durable et intégré.

La première orientation stratégique, qui serait déclarée prioritaire, c'est donc celle de la 1° informer, sensibiliser, éduquer et innover. C'est sans doute un des éléments sur lequel tous les intervenants en commission parlementaire se sont entendus. Selon moi, elle pourrait donc constituer notre première orientation prioritaire.

L'activité incontournable mise de l'avant concernerait un vaste plan de sensibilisation, d'éducation, de formation contenant des cibles de résultat statuant sur les catégories de personnel à l'intérieur de l'administration publique et précisant des échéanciers. D'ailleurs, ce n'est pas voulu, mais c'est exactement le propos du dernier groupe que nous avons entendu devant nous. À titre d'exemple, afin d'améliorer la cohérence et d'accélérer les processus décisionnels et la rédaction des plans d'action, le plan de sensibilisation et de formation pourrait viser, dès l'hiver 2008, les responsables de la planification stratégique à l'intérieur des ministères, ceux chargés d'élaborer les plans d'action. Nous pourrions aussi rapidement sensibiliser à la démarche, à la loi, à la stratégie les principaux membres des nombreux comités interministériels au sein du gouvernement.

Parallèlement à ce plan de sensibilisation et de formation du personnel, de nombreux intervenants nous ont signalé l'importance de poser des gestes concrets pour sensibiliser et former les citoyens et les organismes non publics. Je fais référence, par exemple aux propos d'ENvironnement JEUnesse. Donc, pour moi, il est impératif que cet objectif-là déborde aussi du cadre administratif, là, des ministères et qu'on en vienne à être rapidement en contact avec la population. Plusieurs organismes y oeuvrent déjà. Je pense qu'on peut établir des collaborations. J'entends aussi vous proposer, comme deuxième orientation stratégique, mais prioritaire, la question de produire et consommer de façon responsable. Ce serait, pour moi, une activité incontournable qui pourrait en découler à très court terme pourrait être la question de l'adoption de mesures de gestion environnementale et de pratiques d'acquisition, là, les fameuses politiques d'achat ecoresponsables par les ministères et les organismes.

Nous pourrions stimuler une action concertée des organisations mandatées pour mettre en oeuvre les politiques environnementales, par exemple les questions de la gestion au sein de l'appareil de l'État des matières résiduelles, la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre...

Mme Beauchamp: ...nous pourrions stimuler une action concertée des organisations mandatées pour mettre en oeuvre les politiques environnementales, par exemple, là, les questions de la

gestion au sein de l'appareil de l'État des matières résiduelles, la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation de l'eau, etc.

Finalement, la question de l'aménagement et du développement du territoire de façon durable et intégrée, c'est la troisième orientation que je vous propose qu'on définisse comme orientation prioritaire. Cela nous permettrait de mettre en place une activité que je considère incontournable, qui est un accompagnement conseil pour le monde municipal, les réseaux de l'éducation et de la santé ainsi que les entreprises, et évidemment nous ne pourrions pas le faire sans répondre à la demande des communautés autochtones de les associer de façon toute particulière. Rappelons qu'au-delà de l'administration publique la loi vise aussi toute la société, et en premier lieu les réseaux de la santé, des écoles et des municipalités. Il y a plusieurs expériences à succès déjà, entre autres par exemple dans le monde municipal, mais aussi dans le monde scolaire avec les écoles Brundtland, et je pense que là aussi on peut établir de bons partenariats pour l'atteinte d'objectifs ciblés et précis quant à cette orientation.

Je veux terminer en vous disant que... vous faire... qu'on réalise ensemble que la stratégie, elle est déjà en action, c'est-à-dire que les gens sont déjà en action. Je vais essayer d'aller vite, mais je veux juste vous déposer ici – puis ça alimentera nos discussions la semaine prochaine – certains documents qui existent déjà, qui sont déjà en circulation au sein de l'appareil de l'État, juste par exemple vous dire qu'il y a déjà un portail Extranet disponible pour l'ensemble des ministères et des sociétés d'État où ils retrouvent de l'information de base, des outils pour les appuyer dans la rédaction des plans d'action. Nous avons déjà identifié des répondants en développement durable dans la majorité des organisations qui auront à produire un plan d'action. Parmi les documents que je veux déposer – un exemple, là – nous avons déjà livré une version pilote d'un guide pour l'élaboration des plans d'action en développement durable. Donc, il y a déjà un guide disponible pour l'ensemble des organismes, et vous allez voir, là, le sérieux et je dirais l'aspect très concret, terre à terre de l'accompagnement qu'on offre.

Il y a aussi eu... En début de l'année 2008, nous aurons produit un guide pour la prise en compte des principes de développement durable, comment on doit tenir en compte les principes de la loi au sein des ministères, et, à titre d'information, je vous dépose une première version. Ce n'est pas la version finale, mais, je pense, ça va alimenter nos discussions, mais voir que c'est déjà en action. Puis nous avons aussi élaboré l'ébauche, là, d'un plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique. Ce plan-là est à l'essai en ce moment dans mon ministère, et c'est en janvier 2008 que nous pourrions le déployer sur une plus grande échelle. Enfin, vous dire aussi qu'au sein de mon ministère nous testons aussi un cadre de gestion environnementale qui s'inspire des normes internationales les plus rigoureuses, nous avons débuté cette mise en oeuvre, et je voulais donc vous rappeler aussi que mon ministère, lui, a déjà fait l'exercice de produire son propre plan d'action en développement durable. Donc, je voulais déposer ces documents, qui le seront au bénéfice de tous les membres de la commission, pour qu'on voie en fait que le ministère a déjà produit nombre de documents qui sont autant d'outils disponibles à l'ensemble de l'appareil de l'État et qui, je pense, assurent une forme de cohérence dans comment seront faites les choses.

Donc, en résumé, à la fin de l'année financière 2008-2009, tous les ministères et organismes auront été tenus de produire une première génération de plans d'action. À la fin de 2008, les trois

orientations prioritaires identifiées puis les activités incontournables qui seraient inscrites dans la stratégie auront été traitées par un grand nombre d'intervenants, un ensemble d'outils de mise en oeuvre tels ceux que je vous ai présentés il y a quelques minutes auront été publiés et garantiront la cohérence de l'action et, au cours de l'été et de l'automne 2008, nous aurons consulté plusieurs segments de la société, des ministères, des organismes sur des indicateurs globaux de développement durable – j'insiste sur la notion d'«indicateurs globaux», c'est que nous demande la loi, mais enfin on pourra en discuter; mais des indicateurs globaux – afin que leur adoption ait lieu avant la fin de décembre 2008. Donc, je pense, moi, c'est la proposition que je vous fais en termes de révision du document de la stratégie qui est devant nous, et je vous rappelle qu'on a une obligation d'adopter la stratégie avant la fin de décembre 2007, mais je sais que je peux compter sur votre collaboration.

Je termine rapidement en soulignant, là, non seulement la collaboration, mais l'expertise qu'on est chanceux d'avoir au gouvernement du Québec. Je veux de nouveau sincèrement remercier notre sous-ministre adjoint, Léopold Gaudreau, et M. Robert Lauzon, du Bureau de coordination en développement durable. Si l'État québécois a une vision ambitieuse et qu'on peut se vanter d'être un des cinq seuls États au monde à avoir une loi qui est aussi exigeante, il y a des gens dans l'appareil de l'État qui y croient, qui y travaillent, qui sont des experts, puis je tiens à les remercier vraiment très sincèrement...

Mme Beauchamp: ...ambitieuse et qu'on peut se vanter d'être un des cinq seuls États au monde à avoir une loi et une loi qui est aussi exigeante. Il y a des gens dans l'appareil de l'État qui y croient, qui y travaillent, qui sont des experts puis je tiens à les remercier vraiment très sincèrement puis en plus ils n'ont pas fini leur travail, donc on va les encourager à intégrer l'ensemble des commentaires à leur stratégie, mais un grand merci.